



CHAMPIONNAT DU MONDE DE PÊCHE SPORTIVE

U15-U20-U25

-

France

07&08 AOÛT 2026

CHAMPIONNAT DU MONDE DE PÊCHES SPORTIVES
7-8 AOÛT

2026

MONTCEAU-LES-MINES
MONTCHANIN
ET
ST LAURENT D'ANDENAY

71

JEUNES U15 - U20 - U25



Chères amies, chers amis,

C'est avec une immense fierté que Montceau-les-Mines s'apprête à accueillir, en août 2026, le Championnat du Monde Jeunes de pêches sportives. Cet événement international, dédié aux catégories U15, U20 et U25, constitue une reconnaissance forte de la qualité de notre territoire et de notre capacité à organiser des manifestations d'envergure.

Au cœur de la Bourgogne Franche Comté, nos sites emblématiques comme le lac du Plessis et le réservoir de Montchanin, offriront aux jeunes compétiteurs des conditions idéales, à la hauteur des exigences d'un championnat mondial. Au-delà de la performance sportive, ces lieux incarnent aussi notre engagement en faveur de la préservation des milieux aquatiques et du respect de la nature.

Recevoir entre 10 et 15 nations par catégorie, c'est ouvrir notre ville au monde, faire rayonner notre savoir-faire et partager nos valeurs d'accueil, de convivialité et de transmission. Car ce championnat est avant tout une aventure humaine, un moment de rencontre entre les cultures et les générations, autour d'une passion commune.

Cet événement représente également une formidable opportunité pour notre territoire. Il contribuera à dynamiser notre économie locale, à renforcer notre attractivité touristique et à valoriser notre patrimoine naturel et culturel. Nous sommes convaincus qu'il laissera une empreinte durable bien-au-delà de la compétition.

J'invite chaleureusement les habitants, les visiteurs et les passionnés à venir nombreux assister aux épreuves, encourager ces jeunes talents et découvrir la richesse de la pêche sportive.

Ensemble, faisons de ce championnat du monde un moment inoubliable pour Montceau-les-Mines et pour ceux qui y prendront part.

Isabelle Louis,

Maire de MONTCEAU-LES-MINES



MAIRIE
DE
SAINTE-LAURENT-D'ANDENAY
71210 - Saône-et-Loire



Mesdames, Messieurs

La commune de Saint-Laurent-d'Andenay est particulièrement heureuse et fière d'accueillir le Championnat du monde junior de pêche qui se tiendra sur notre territoire les 7 et 8 août prochains.

Cet événement d'envergure internationale représente une formidable opportunité de mettre en valeur notre commune, notre environnement naturel ainsi que le dynamisme de notre territoire. Nous sommes honorés de pouvoir recevoir les jeunes compétiteurs, leurs encadrants ainsi que l'ensemble des organisateurs et partenaires.

La municipalité et l'ensemble de ses services s'engagent à collaborer avec les organisateurs afin de contribuer pleinement à la réussite de cette manifestation. Nous mettrons tout en œuvre, dans la mesure de nos compétences et de nos moyens, pour assurer un accueil de qualité et favoriser le bon déroulement de l'événement.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Sandra OSMAN,

Mairie de SAINT LAURENT D'ANDENAY



Mesdames, Messieurs

C'est avec une immense fierté que nous vous accueillons à l'occasion du Championnat du Monde de Pêche dans notre ville, MONTCHANIN est idéalement située au cœur de la route Centre-Atlantique.

À seulement 1h15 de Paris en TGV, notre territoire bénéficie d'une accessibilité remarquable tout en offrant un cadre de vie privilégié.

Ici, la nature fait partie intégrante du quotidien : vastes espaces verts, étangs préservés, paysages apaisants... autant d'atouts qui font de notre ville un écrin idéal pour un événement d'envergure internationale.

Notre position stratégique sur l'axe Centre-Atlantique constitue également un véritable carrefour d'échanges et de dynamisme économique.

Entre vitalité entrepreneuriale, proximité des bassins d'activités et qualité des infrastructures, notre ville conjugue performance et art de vivre.

Accueillir ce championnat du monde, c'est mettre en lumière un territoire qui compte, une ville attractive et ambitieuse, tournée vers l'avenir, fière de ses atouts naturels et de son énergie collective.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un séjour mémorable, placé sous le signe du sport, du partage et de la convivialité.

Bienvenue chez nous.

Yohann CASSIER,

Maire de MONTCHANIN



Mot d'accueil des Présidents

C'est avec un immense honneur et une grande fierté que la Fédération Française des Pêches Sportives (FFPS) accueille, en France, les Championnats du monde de pêche au coup des catégories U15, U20 et U25, organisés les 7 et 8 août 2026 sur les sites du lac du Plessis à Montceau-les-Mines et du plan d'eau de Montchanin.

La Fédération Internationale de Pêche Sportive en Eau Douce (FIPSeD) a confié à la FFPS l'organisation de cet événement majeur du calendrier international. Cette marque de confiance récompense l'engagement constant de notre fédération en faveur du développement de la pêche sportive, de la formation des jeunes talents et de l'excellence organisationnelle.

Durant ces championnats, les meilleurs jeunes compétiteurs venus de nombreux pays auront l'occasion de démontrer leur savoir-faire, leur maîtrise technique et les valeurs fondamentales qui font la richesse de notre discipline : respect du milieu aquatique, esprit sportif, partage et dépassement de soi. Ces compétitions constituent également une formidable vitrine pour la pêche sportive française et pour les territoires qui l'accueillent.

La réussite de cet événement repose sur une mobilisation collective exemplaire. La Délégation Sportive Nationale Eau Douce, le Comité Départemental de Saône-et-Loire, ainsi que la Fédération Départementale de Pêche de Loisir, sont étroitement associés à l'organisation, aux côtés des bénévoles, officiels, partenaires institutionnels et privés, que je tiens à remercier très sincèrement pour leur engagement et leur professionnalisme.

À l'ensemble des délégations, athlètes, encadrants, arbitres et accompagnateurs, je souhaite la plus chaleureuse bienvenue en Saône-et-Loire. Puissent ces championnats être synonymes de performances sportives, de rencontres humaines enrichissantes et de souvenirs durables.

Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellents championnats du monde.

Le Président de la Fédération Française des Pêches Sportives :

Jean-Luc QUERNEC

Le Président de la Fédération Française des Pêches Sportives Délégation Eau Douce :

Hervé KAJETANIAK

La présidente CR Eau Douce Bourgognes Franche Comté :

Angélique FAUCHER

Le Président du comité départemental Eau douce CD71 :

Jean-Jacques BOUREILLES



Mot d'accueil du Président

Fédération de Pêche de Saône-et-Loire

C'est avec une grande fierté et beaucoup d'enthousiasme que la Fédération de Pêche de Saône-et-Loire accueille les Championnats du monde jeunes de pêche au coup.

Recevoir une telle manifestation internationale constitue un honneur pour notre département, mais aussi une reconnaissance du travail mené depuis de nombreuses années par nos bénévoles, nos clubs, nos partenaires institutionnels et l'ensemble des acteurs de la pêche de loisir et de compétition.

Ces championnats sont avant tout une célébration de la jeunesse, du sport et du partage entre les nations. Ils représentent des valeurs qui nous sont chères : le respect de l'environnement, la convivialité, l'esprit d'équipe et la transmission des savoir-faire.

Les sites de pêche retenus offriront, nous l'espérons, un cadre à la hauteur de cet événement, à la fois technique pour la compétition et accueillant pour l'ensemble des délégations et des spectateurs.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble de nos partenaires, les collectivités, les bénévoles et les organisateurs qui se sont mobilisés pour rendre possible cet événement.

Au nom de la Fédération de Pêche de Saône-et-Loire, je souhaite à toutes les équipes une excellente compétition, de belles rencontres et un agréable séjour parmi nous.

Bienvenue à toutes et à tous en Saône-et-Loire.

**Président de la Fédération de pêche de Saône-et-Loire
Georges GUYONNET**





COMMENT VENIR : Montceau-les-Mines - Montchanin



CHAMPIONNAT DU MONDE U15-U20-U25



DISTANCE : Lac du Plessis – Réservoir de Montchanin -
15 min (14 km)



COMMENT VENIR : Montceau-les-Mines - Montchanin :

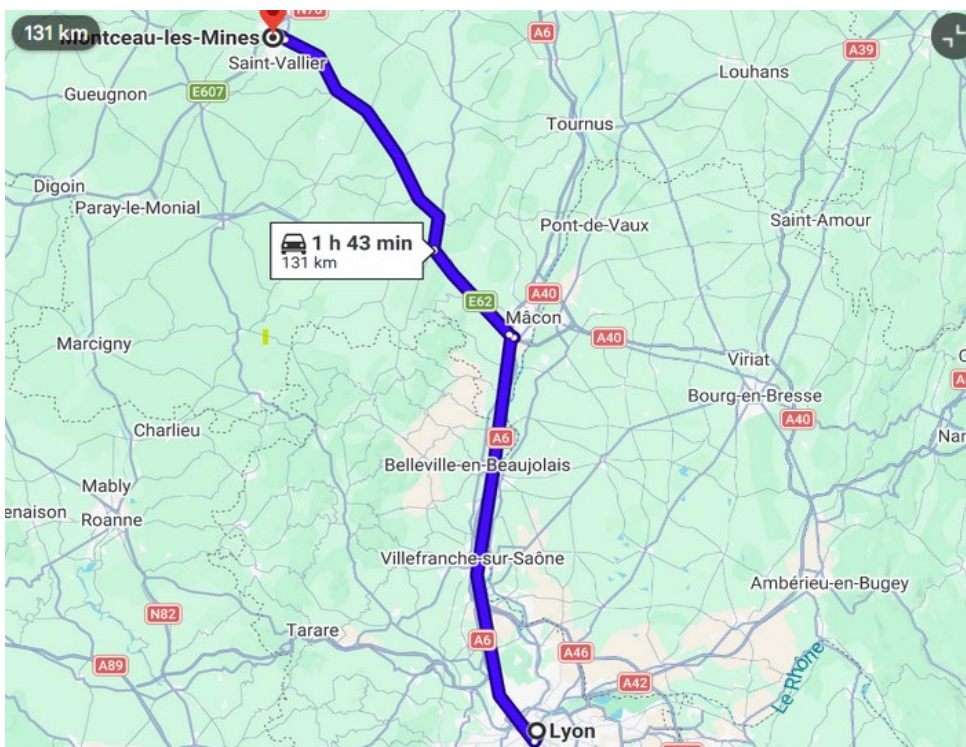
Par AVION : Aéroport Mâcon Charnay distance MACON - MONTCEAU-LES-MINES = 66km – 1h.

Par AVION : Aéroport Mâcon Charnay distance MACON - MONTCHANIN = 90km – 1h.

GARE SNCF DE MONTCEAU-LES-MINES :



Par la route :





PROGRAMME OFFICIEL

PÉRIODE DE L'ÉVÉNEMENT

Du lundi 03 au 08 août 2026

La compétition se déroulera les vendredi 07 et samedi 08 août 2026

LE PARCOURS DE LA COMPÉTITION – U25

Lieu de la compétition : le lac du PLESSIS à Montceau-Les-Mines (71)

L'usage de la plate forme est vivement conseillé.

Ce lac, d'une superficie de 30 ha, est situé sur la commune de Montceau-les-Mines. Il appartient au Domaine Public Fluvial (DPF) et est géré par l'association de pêche (AAPPMA) de Montceau-les-Mines « La Gaule Montcelienne ».

- Largeur : environ 270 mètres
- Profondeur de 2 à 5 mètres

LES ESPECES DE POISSONS

- Gardons, brèmes, ablettes, carpeaux, perches et sandres (50cm)
- **Le brochet et le black bass ne sont pas comptabilisés**

COORDONÉES GPS : Latitude : 46° 40.0003' N / Longitude : 4° 22.0002' E



Gardon



Brème



Rotengle



Poisson-Chat



Tanche



Brochet



Perche



Sandre



Silure



Carpes

LAC DU PLESSIS – U25





LE PARCOURS DE LA COMPÉTITION – U15-U20

Lieu de la compétition : U15 - réservoir de Montchanin (71) et canal

U20 - réservoir de Montchanin (71)

Ce réservoir fédéral, d'une superficie de 23 ha, est situé sur la commune de Saint-Laurent-D'Andenay. Il appartient au Domaine Public Fluvial (DPF) et est géré par la Fédération de Pêche de Saône-et-Loire.

- Largeur : de 140 à 320 M
- Profondeur de 2 à 5 mètres

LES ESPECES DE POISSONS

- Gardons, brèmes, ablettes, carpeaux, perches et sandres (50cm)
- **Le brochet et le black bass ne sont pas comptabilisés**

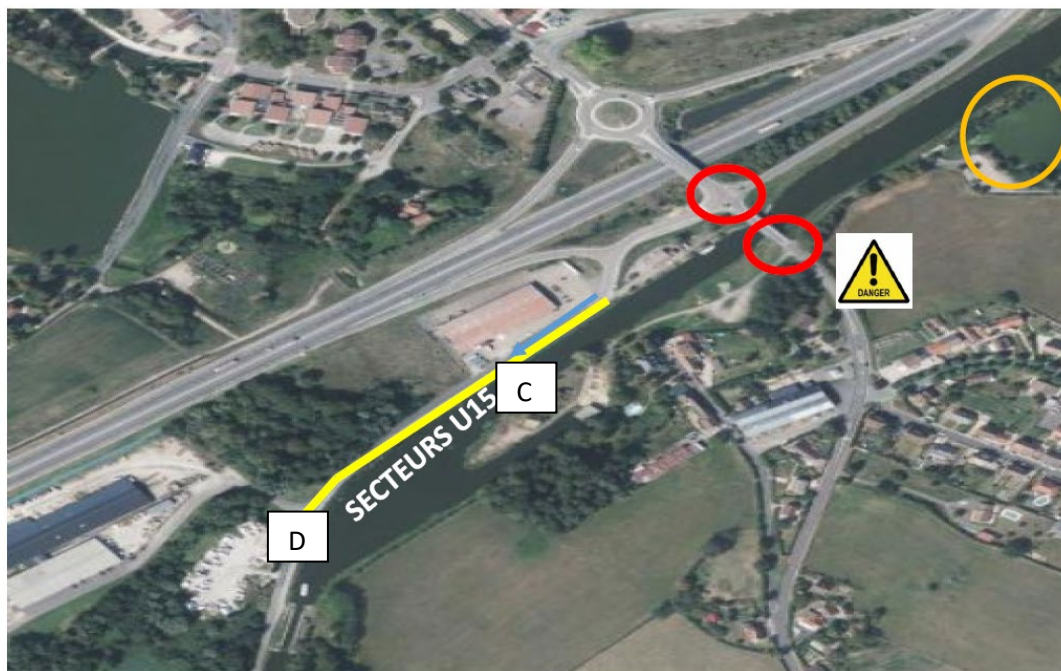
COORDONÉES GPS : Latitude : 46° 45' N / Longitude : 4° 27' E



RESERVOIR DE MONTCHANIN



Distance entre les secteurs A et B et les secteurs C et D des U15 = 190m





Peuplement piscicole



Brème



Gardon



Rotengle



Tanche



Poisson-Chat



Brochet



Perche



Sandre



Silure



Carpes



LIMITATIONS ET RÈGLEMENTS

U20 - U25

Quantité d'amorce: 20 litres. Les amorces préparées (mouillées et tamisées) doivent être placées dans des seaux gradués. Cette quantité comprend la terre, les graviers, les graines (maïs, blé, chanvre, etc.) et les autres additifs qui ne sont pas toxiques pour la faune et le milieu aquatique.

Quantité d'esches: 2,5 litres dont 0,50 litre maximum de fouillis de vers de vase. Une quantité maximale de 0,50 litre de vers de terre est autorisée dans le total des appâts. Les vers de terre doivent être présentés entiers (non coupés).

Les vers de vase ne sont destinés qu'à l'hameçon et doivent être présentés dans une boîte "taille officielle FIPSeD". Après le contrôle, les vers de vase destinés à l'hameçon peuvent être utilisés pour l'amorçage.

U15

Quantité d'amorce: 15 litres. Les amorces préparées (mouillées et tamisées) doivent être placées dans des seaux gradués. Cette quantité comprend la terre, les graviers, les graines (maïs, blé, chanvre, etc.) et les autres additifs qui ne sont pas toxiques pour la faune et le milieu aquatique.

Quantité d'esches: 1,5 litres dont 0,50 litre maximum de fouillis de vers de vase. Une quantité maximale de 0,50 litre de vers de terre est autorisée dans le total des appâts. Les vers de terre doivent être présentés entiers (non coupés).

Les vers de vase ne sont destinés qu'à l'hameçon et doivent être présentés dans une boîte "taille officielle FIPSeD". Après le contrôle, les vers de vase destinés à l'hameçon peuvent être utilisés pour l'amorçage.



PROGRAMME DE LA COMPETITION

Le site de compétition sera fermé à tous les membres des délégations officielles participantes pendant les 6 jours précédant le premier jour d'entraînement officiel.

Durant cette période, tout entraînement est strictement interdit :

- sur l'ensemble du secteur de compétition,
- ainsi que sur une distance de 500 mètres en amont et en aval, y compris sur les berges opposées.

Le dernier jour d'entraînement, les parcours doivent obligatoirement être libérés et entièrement nettoyés avant 15h00.

Dimanche 2 août

18h00 – 19h30: 1ère réunion des capitaines d'équipe Lieu : Gymnase Jean BOUVERI : 7 rue Voltaire 71300 Montceau-Les-Mines pour le tirage au sort des « boxes » d'entraînement

Pour les pays non présents lors du tirage, celui-ci sera effectué par un représentant de la FIPsed.

Le tirage sera diffusé en ligne et la présence des délégations n'est pas obligatoire.

Lundi 3 août

Les compétiteurs sont autorisés à entrer dans leur box dès leur arrivée sur le site.

09h50: Amorçage lourd

10h00: Début de l'entraînement

18h00: Fin de l'entraînement

Mardi 4 août

09h50: Amorçage lourd

10h00: Début de l'entraînement

14h00: Fin de l'entraînement

18h00: Cérémonie officielle d'ouverture du Championnat du Monde

Mercredi 5 août

09h50: Amorçage lourd

10h00: Début de l'entraînement

18h00: Fin de l'entraînement

Jeudi 6 août



- 10h00: Début de l'entraînement
14h00: Fin de l'entraînement
18h00: 2^{ème} réunion des capitaines d'équipe Lieu : Gymnase Jean BOUVERI : 7 rue Voltaire
71300 Montceau-Les-Mines.

Vendredi 07 août

- 07h00 3^{ème} réunion des capitaines d'équipe. Tirage au sort et distribution des dossards
08h00 1^{er} signal – Entrée des compétiteurs dans les postes
08h45 2^{ème} signal – 5 minutes avant le contrôle des esches
08h50 3^{ème} signal – Contrôle des esches et des amorces
09h50 4^{ème} signal – Amorçage lourd
10h00 5^{ème} signal – Début de la compétition (1^{re} manche : U15, U20, U25)
12h55 6^{ème} signal – 5 minutes restantes (U15)
13h00 7^{ème} signal – Fin de la compétition (1^{re} manche : U15)
13h55 8^{ème} signal – 5 minutes restantes (U20, U25)
14h00 9^{ème} signal – Fin de la compétition (1^{re} manche : U20, U25)
16h30 4^{ème} réunion des capitaines Lieu : Gymnase Jean BOUVERI : 7 rue Voltaire 71300
Montceau-Les-Mines. **Publication des résultats de la 1^{re} manche**

Samedi 08 août

- 06h30 4^{ème} réunion des capitaines d'équipe. Tirage au sort et distribution des dossards
08h00 1^{er} signal – Entrée des compétiteurs dans les postes
08h45 2^{ème} signal – 5 minutes avant le contrôle des esches
08h50 3^{ème} signal – Contrôle des esches et des amorces
09h50 4^{ème} signal – Amorçage lourd
10h00 5^{ème} signal – Début de la compétition (2^e manche : U15, U20, U25)
12h55 6^{ème} signal – 5 minutes restantes (U15)
13h00 7^{ème} signal – Fin de la compétition (2^e manche : U15)
13h55 8^{ème} signal – 5 minutes restantes (U20, U25)
14h00 9^{ème} signal – Fin de la compétition (2^e manche : U20, U25)
18h00 Résultats finaux et remise des prix (**L'Embarcadère**)
20h00 **Banquet de clôture (L'Embarcadère)**



CONDITIONS REQUISES POUR REPRESENTER LES CATEGORIES U15, U20 OU U25

En 2026, les limites d'âge pour appartenir aux catégories JEUNES (U15, U20 ou U25), sont les suivantes :

- **U15:** moins de 15 ans et plus de 10 ans au 31 décembre de l'année qui précède le championnat. **Concurrents nés entre 2011 et 2015 inclus.**
- **U20:** moins de 20 ans au 31 décembre de l'année qui précède le championnat. **Concurrents nés en 2006 ou dans les années suivantes.**
- **U25:** moins de 25 ans au 31 décembre de l'année qui précède le championnat. **Concurrents nés en 2001 ou dans les années suivantes.**

Un sur classement d'une catégorie sera accepté (un ou plusieurs U15 pourra (ont) participer dans la catégorie U20 et un ou plusieurs U20 pourra (ont) participer dans la catégorie U25). **Dans tous les cas, l'inverse n'est pas possible.**

POINTS PARTICULIERS DU PARCOURS DE LA COMPÉTITION

- **POUR LES TROIS CATÉGORIES, IL Y A UN SEUL SENS DE CIRCULATION POUR TOUS LES VÉHICULES.**
- **LE STATIONNEMENT DES VÉHICULES SE FERA OBLIGATOIREMENT CÔTÉ OPPOSÉ À LA BERGE ET LE CHEMIN DEVRA ÊTRE DÉGAGÉ EN PERMANENCE, MÊME PENDANT LES ENTRAÎNEMENTS ET LA COMPÉTITION (POUR ACCÈS SECOURS)**
- **IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE FAIRE DEMI-TOUR SUR LE PARCOURS.**
- **LA VITESSE EST LIMITÉE A 10 KM/H.**

Parking : un parking pouvant accueillir les véhicules est à la disposition des visiteurs, et des accompagnateurs.

Repas :

Un chapiteau et des stands seront situés sur les parcours. L'AAPPMA se chargera de la restauration à partir du mardi 04 Août. Des plats chauds et froids vous seront proposés ainsi que des boissons.



INSCRIPTIONS

Les inscriptions pour le championnat du Monde de pêche à la ligne U15-U20-U25, doivent être envoyées **avant le vendredi 03 juillet 2026**, au moyen des formulaires d'inscription ci-joints. Toutes les informations supplémentaires seront remises aux équipes lors de l'inscription.

Toutes les équipes doivent pointer impérativement **le dimanche 02 août de 18h00 – 19h30**:
Tirage au sort des « boxes » d'entraînement

Adresse du lieu du pointage des équipes: Lieu: Gymnase Jean BOUVERI : 7 rue Voltaire
71300 Montceau-Les-Mines.

Le comité sera présent pour vous fournir de plus amples informations sur l'événement.

Chaque pays doit apporter ses drapeaux nationaux et un CD de son hymne national.

DROITS D'INSCRIPTION POUR LES DÉLÉGATIONS

- 1300 €, compris 8 banquets de clôture (4 compétiteurs, 1 remplaçant, 2 capitaines et 1 délégué) + 5 cartes de pêche, pour la participation d'une seule équipe au Championnat du Monde U25;
- 1300 €, compris 8 banquets de clôture (4 compétiteurs, 1 remplaçant, 2 capitaines et 1 délégué) + 5 cartes de pêche, pour la participation d'une seule équipe au Championnat du Monde U15 ou U20, dont il faut soustraire 500 € au titre de la contribution F.I.P.S.e.d., de sorte que les droits d'inscription s'élèvent à 800 € ;
- 2000 €, compris 16 banquets de clôture (8 compétiteurs, 2 remplaçants, 4 capitaines et 2 délégués) + 10 cartes de pêche, pour la participation de deux équipes aux Championnats du Monde U15 et U25 ou aux Championnats du Monde U20 et U25, dont il faut soustraire 500 € au titre de la contribution F.I.P.S.e.d., de sorte que les droits d'inscription s'élèvent à 1500 €;
- 2000 €, compris 16 banquets de clôture (8 compétiteurs, 2 remplaçants, 4 capitaines et 2 délégués) + 10 cartes de pêche, pour la participation de deux équipes aux Championnats du Monde U15 et U20, dont il faut soustraire 1000 € au titre de la contribution F.I.P.S.e.d., de sorte que les droits d'inscription s'élèvent à 1000 €;
- 2700 €, compris 24 banquets de clôture (12 compétiteurs, 3 remplaçants, 6 capitaines et 3 délégués) + 15 cartes de pêche) pour la participation de trois équipes aux Championnats du Monde U15, U20 et U25, dont il faut soustraire 1000 € au titre de la contribution F.I.P.S.e.d., de sorte que les droits d'inscription s'élèvent à 1700 €.

Toute personne supplémentaire devra payer **60 euros** pour le dîner de gala.

Les Fédérations, en plus des médailles consacrées aux membres officiels de la Délégation, pourront demander des médailles supplémentaires (dans la limite de 3 maximum par équipe), sous paiement d'une contribution de 25 € par médaille supplémentaire, qui comprendra également le diplôme. Les frais pour les médailles supplémentaires devront être payés à la F.I.P.S.e.d. En aucun cas et sous aucun prétexte, des médailles en nombre supérieur à celui prévu au présent Règlement ne pourront être demandées à la F.I.P.S.e.d.



LA DATE LIMITE DE PAIEMENT EST LE VENDREDI 03 juillet 2026

Personne à contacter pour le paiement :

- Trésorière de la FFPSed: Edmonde VILAIN
- Mail: evilain@ffpsed.fr

Coordonnées de la banque

Bénéficiaire : Fédération Française des Pêches Sportives Délégation Eau Douce

Bénéficiaire: ASSOC. FFPS COMMISSION EAU DOUCE
Banque: CREDIT AGRICOLE NORD DE France CAMBRAI
IBAN n°: FR76 1670 6050 5653 9369 4589 513
SWIFT/BIC: AGRIFRPP867

Numéro d'urgence ☎ 112

Emergency numbers ☎ 112





INFORMATION SUR L'ANTI-DOPAGE DEMANDE DE AUT

Les athlètes qui participent au Championnat, en s'inscrivant, acceptent implicitement toutes les règles antidopage de la AMA. L'athlète dont la maladie ou la condition nécessite un traitement avec une substance ou une méthode interdite doit demander à la CIPS une Autorisation pour Usage Thérapeutique (AUT) en suivant le processus de demande rigoureux de la CIPS.

Pour demander l'AUT il ou elle doit donc utiliser le formulaire qui peut être téléchargé du site internet de ITA: <https://ita.sport/resource/international-testing-agency-therapeutic-use-exemption-tue-application-form/>

La demande d'exemption doit être envoyé au suivant courriel: tue@ita.sport

Les athlètes doivent donc consulter la Liste des Interdictions https://www.wada-ama.org/sites/default/files/2025-09/2026list_en_final_clean_september_2025.pdf

Si l'AUT est accordé, l'athlète sera alors autorisé à utiliser le médicament pendant la période de validité de l'AUT sans commettre une Violation des Règles Antidopage (VRAD).

Indépendamment du fait si une AUT a été accordée ou pas, les sportifs doivent toujours déclarer sur les formulaires antidopage remplis pendant la collecte des échantillons tout médicament et tout complément alimentaire pris pendant les sept jours précédant la collecte de l'échantillon, en déclarant également toute transfusion sanguine effectuée pendant les trois mois avant la collecte des échantillons

Si une AUT a déjà été accordée par une ONAD ou une ORAD, le sportif en question ne devra pas en demander une autre à la CIPS/ITA, car la CIPS reconnaît toutes les AUT accordées par les ONAD et per les ORAD.

REGLEMENT OFFICIEL DE LA FIP Sed

Le règlement de la FIP Sed est joint au programme.

https://fips-ed.cips-fips.com/wp-content/uploads/2026/02/Reg_FIP Sed Nations Peche Coup 2026 fr def.pdf





HEBERGEMENTS

- OFFICE DU TOURISME DE MONTCEAU LES MINES
<https://www.creusotmontceautourisme.fr/>

MAGASIN DE PÊCHE

Un stand de pêche sera présent au niveau du village partenaires

ESCHES

OPENPECHE

<https://www.openpeche.fr>

STANDS

<https://www.forum-peche-chasse.com/>



<https://moulingiraud.com>



NOS PARTENAIRES



OPENPECHE





OPENPECHE

bonjour@openpeche.fr

07.78.82.19.31

Date	
Nation	
Contact	

	€ HT	Jour 1	Jour 2	Jour 3	Jour 4	Jour 5	Jour 6
GOZZERS							
Gozzers ROUGE - 1L	8,60 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Gozzers BLANC - 1L	8,60 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Gozzers RUBIS - 1L	8,60 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Gozzers MULTI - 1L	8,60 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Gozzers JAUNE - 1L	8,60 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Gozzers ORANGE - 1L	8,60 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
PINKIES							
Pinkies ROUGE - 1L	8,60 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Pinkies BLANC - 1L	8,60 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Pinkies RUBIS - 1L	8,60 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Pinkies MULTI - 1L	8,60 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Pinkies JAUNE - 1L	8,60 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Pinkies ORANGE - 1L	8,60 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
CASTERS							
250gr	4,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
500gr	7,80 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TERREAUX							
500gr	15,60 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
1000gr	29,90 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2500gr	69,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
BABY TERREAUX							
Boîte (60 unités)	2,60 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
DENDROS							
500gr	14,40 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
1000gr	27,60 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2500gr	63,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FOUILLIS							
500gr	14,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
VASEUX							
250gr	16,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

TOTAL

0,00 €



CEREMONIE D'OUVERTURE ET DE CLOTURE A L'EMBARCADERE



ADRESSE :

**Place des Droits de l'Homme,
71300 Montceau-les-Mines**

Des parkings sont disponibles à proximité de l'Embarcadère



S'INSCRIRE EN LIGNE

Dès cette année, l'inscription des équipes participant aux championnats FIPSEd se fera uniquement par le biais de l'outil d'inscription en ligne.

Le lien se trouve ci-dessous:

https://www.fips-ed.org/FIPSEd_Registrations/index.php

Sur le site FIPSEd, vous trouverez les instructions pour vous inscrire. Chaque Fédération dispose de son propre mot de passe pour pouvoir accéder aux archives de ses membres. Avec les identifiants et le mot de passe, il sera possible d'inscrire les athlètes dans n'importe quel championnat FIPSEd.

https://www.fips-ed.com/wp-content/uploads/2025/01/FIPSEd-Registration-Web-Site-User-Manual_rev00-1.pdf



FORMULAIRE D'INSCRIPTION DES U15 POUR L'ORGANISATEUR

Nation	
Fédération Nationale	
Personne de contact	
Langue parlée	
E-mail	
Téléphone	

ATHLÈTES	NOM	PRÉNOM	Date de naissance	Taille T-Shirt
1				
2				
3				
4				
5				
Capitaine				
Adjoint				
Délégué				

LES INSCRIPTIONS DEVRONT-ETRE ENVOYÉES A L'ADRESSE MAIL SUIVANTE :

Mme Edmonde VILAIN - Mail : evilain@ffpsed.fr

DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS

VENDREDI 03 JUILLET 2026



FORMULAIRE D'INSCRIPTION DES U20 POUR L'ORGANISATEUR

Nation	
Fédération Nationale	
Personne de contact	
Langue parlée	
E-mail	
Téléphone	

ATHLÈTES	NOM	PRÉNOM	Date de naissance	Taille T-Shirt
1				
2				
3				
4				
5				
Capitaine				
Adjoint				
Délégué				

LES INSCRIPTIONS DEVRONT-ETRE ENVOYÉES A L'ADRESSE MAIL SUIVANTE :

Mme Edmonde VILAIN - Mail : evilain@ffpsed.fr

DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS
VENDREDI 03 JUILLET 2026



FORMULAIRE D'INSCRIPTION DES U25 POUR L'ORGANISATEUR

Nation	
Fédération Nationale	
Personne de contact	
Langue parlée	
E-mail	
Téléphone	

ATHLÈTES	NOM	PRÉNOM	Date de naissance	Taille T-Shirt
1				
2				
3				
4				
5				
Capitaine				
Adjoint				
Délégué				

LES INSCRIPTIONS DEVRONT-ETRE ENVOYÉES A L'ADRESSE MAIL SUIVANTE :

Mme Edmonde VILAIN - Mail : evilain@ffpsed.fr

DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS

VENDREDI 03 JUILLET 2026